

LE MENAGE : 6^{ème} JOUR DE GREVE, POURQUOI ?

- Au 18 novembre : il y avait 27 licenciements, envoi des premières lettres de non renouvellement des contrats, refus du président de recevoir l'intersyndicale !
- Mardi 23 novembre 2 035 signatures : nous rencontrons enfin le président de l'UPMC, premiers reculs mais 12 agents restent sur le carreau, la grève est votée.
- Jeudi 25, 4 233 signatures (auxquelles il faut rajouter les 300 signatures électroniques) : nouveaux reculs, mais 6 cdd ne sont toujours pas repris
- Vendredi 26: la pression des collègues de l'atrium permet d'obtenir un emploi. Négociation au 23^{ème} étage avec plus de 4 500 signatures remises à la présidence, le bruit des manifestants rassemblés au pied de la tour centrale, la grève totale du ménage a permis d'engranger des premiers succès.

Où en sommes nous ?

La présidence a soumis vendredi à 11h30 les propositions suivantes :

- Transformation de 10 CDD en CDI ou intégration dans la fonction publique
- Renouvellement de 12 CDD
- Non extension de l'externalisation de l'entretien du campus. Le président qui n'est pas à une contradiction près, découvre les aspects positifs de la grève !!
- 5 contrats non renouvelés (3 au ménage, 1 à la déchetterie, 1 appareteur)
- Les 3 cdd du site de Boucicaut seraient cédés à la société d'entretien Derichebourg alors que ces collègues veulent rester UPMC.

C'est une première avancée, mais il reste 8 salariés jetés comme des kleenex.

La grève continue

Après avoir pris connaissance des négociations menées vendredi, les personnels du ménage ont décidé de poursuivre la grève : il n'est pas question pour eux de laisser tomber leurs collègues.

Ces emplois sont nécessaires à la propreté de l'université.

Les sous effectifs actuels, estimés à 4 personnes pour le ménage et 2 pour la déchetterie ont déjà les conséquences suivantes :

- Les parkings ne sont plus entretenus.
- Le parvis Jussieu n'est plus nettoyé, seules les poubelles sont ramassées
- Des salles de TD et des amphis ne sont pas nettoyés tous les jours
- Il n'y a pas de tri sélectif sur le campus alors que sa population en fait l'équivalent d'une ville comme Ivry.
- Des conditions de travail de plus en plus difficiles pour les agents du ménage

Le discours de la présidence est le suivant : on ne renouvelle pas les contrats, on dégraisse les effectifs, on réorganisera le travail, on verra après.

Mais nous pouvons dire sans être démentis qu'à partir du lundi 3 janvier il n'y aura

- Plus de ramassage journalier des poubelles et containers (mais tous les 2 jours)
- plus personne au rez-de-chaussée, au 1^{er} et au 5^{ème} de l'atrium
- plus personne au 2^{ème} étage d'Esclangon
- plus personne à la crèche à moins de retirer un agent d'une autre tâche.
- des couloirs ne seront lavés que une fois par semaine, les revêtements des sols qui ont été refait à l'économie en dépit du bon sens se dégraderont encore plus rapidement, des bureaux seront moins bien entretenus

Ahurissant : aucun document sur la déchetterie

Le seul document que possède l'université à ce jour est celui que nous avons rédigé et remis à la présidence. Nous y détaillons les différentes tâches pour la déchetterie. Il faut savoir que l'université perd de l'argent pour les déchets mal triés. Notre direction, après avoir oublié de contrôler les charges qui incombent à VEOLIA, découvre ce travail, annonce l'ouverture éventuelle de postes au concours mais en attendant, vire un des deux salariés.

Ahurissant la méconnaissance du travail des agents du ménage

- Comment le secrétaire général adjoint de l'université peut-il déclarer qu'un agent du ménage entretient uniquement deux étages de la tour centrale, ce qui serait effectivement luxueux si cela était vrai. Il lui aurait suffi de consulter les fiches de poste pour savoir que les agents nettoient chacun 3 étages (voire 4) de 6h30 à 9h30, puis sont répartis sur le reste du campus jusqu'à 13h30.
- L'argumentation du retour des 5 agents titulaires de Boucicaut a déjà servi une première fois en juillet pour justifier des non renouvellements de cdd. Ces agents reviennent sur le campus avec leur laboratoire, où ils continueront à y effectuer leur travail pour la très grande majorité, cela ne peut expliquer le non renouvellement des 5 cdd sur le campus, d'autant que 3 cdd de Boucicaut ne seraient pas repris.

La présidence multiplie les provocations

- Refus de nous communiquer le cahier des charges de VEOLIA ; devons-nous une nouvelle fois avoir recours à la Commission d'Accès des Documents Administratifs, (CADA) pour pouvoir l'étudier.
- Tentative du responsable de la sûreté de forcer un piquet de grève devant la déchetterie
- Propos sur la charge de travail
- Menace de revenir sur les avancées actuelles et surtout :

Recours à une société extérieure pour vider les containers du campus durant le week-end pour briser la grève

L'arbitrage des postes doit être rendu cette semaine. Ce que nous réclamons correspond à une masse salariale inférieure à 190 mille euros à comparer aux 300 millions de masse salariale de l'UPMC ou encore aux 7 millions de primes non statutaires (pris sur les emplois non pourvus).

Soyons encore plus nombreux

- En signant la pétition (<http://www.jussieu-en-lutte.fr/entretien/>)
- En versant à la caisse de grève (devant la déchetterie, à l'entrée sur le quai ou encore sur <http://www.jussieu-en-lutte.fr/adc/>)

***Dernière minute :** Le président de l'université descend au piquet de grève pour menacer de licenciements plusieurs contractuels pour faute professionnelle. Monsieur le président, nous vous rappelons que la grève est un droit constitutionnel. De telles menaces ne permettent pas de trouver une issue positive au conflit.*

CGT , Snesup, SNCS, Unef, SUD Education, FO